

# Les Méga-pouces

VILLEDIEU-LA-BLOUÈRE

9 - 12 ans  
CE2 - CM1 - CM2

Accueil de loisirs

Vacances  
Été 2022



Des rendez-vous à ne pas manquer en plus  
du programme des vacances maxi-pouces !

Horaires : de 8h45 à 11h45 et/ou de 13h45 à 16h45

Repas : de 11h45 à 13h45

Accueil possible à partir de 6h45 et jusqu'à 18h15

## Inscriptions

Fiche d'inscription disponible à la Maison de l'Enfance et sur le site internet de Villedieu-la-Blouère à partir du **lundi 30 mai**, à déposer dans la boîte aux lettres de la Maison de l'Enfance **le mercredi 1<sup>er</sup> juin**.

Toute fiche déposée avant cette date sera mise sur liste d'attente. Tract distribué dans les écoles le vendredi 20 juin.



Beaupreau  
en-Mauges

VILLEDIEU-LA-BLOUÈRE  
Commune déléguée

## Mardi 12 juillet

Initiation au judo et aux jeux d'opposition au dojo de Beaupréau

Merci de prévoir une tenue adaptée et un pique-nique dans un sac à dos isotherme.



**INSCRIPTION À LA JOURNÉE OBLIGATOIRE**

## Jeudi 28 juillet

Randonnée vélo



**VÉLO EN BON ÉTAT, CASQUE ET GILET JAUNE OBLIGATOIRES !**

## Vendredi 26 août

Rétrospective de l'été

À partir de 17h

## Mardi 30 août

Viens repeindre les bancs de la Maison de l'Enfance

Merci de prévoir un pique-nique dans un sac à dos isotherme.

**INSCRIPTION À LA JOURNÉE OBLIGATOIRE**

Quotient familial CAF / MSA	0 à 600 €	601 à 750 €	751 à 900 €	901 à 1 100 €	1 101 à 1 500 €	1 501 € et + et non allocation
Tarif 1/4h	0,36 €	0,42 €	0,48 €	0,50 €	0,52 €	0,56 €

## Inscriptions

Fiche de renseignements famille et règlement intérieur de l'accueil de loisirs pour les nouvelles familles à télécharger sur

[www.beaupreauenmauges.fr](http://www.beaupreauenmauges.fr)

rubrique Vivre à Beaupréau-en-Mauges / Inscription services enfance

- Forfait repas : 2,55 € + 2h de présence
- Facturation minimum obligatoire : de 8h45 à 11h45 et/ou de 13h45 à 16h15
- Facturation au 1/4 d'heure

Pour une première inscription, pensez à apporter :



- la fiche de renseignements famille complétée,
- une copie justificative des vaccinations de l'enfant,
- le numéro de sécurité sociale et de complémentaire sous lequel est affilié l'enfant,
- le numéro d'allocataire CAF ou MSA avec quotient familial,
- le carnet de santé de l'enfant.

## Contact

Valérie DEVY

Directrice de l'accueil de loisirs

Tél. 02 41 30 10 63

[enfancevilledieu@beaupreauenmauges.fr](mailto:enfancevilledieu@beaupreauenmauges.fr)

Maison de l'Enfance "L'île des enfants"

10 allée des Jardins

VILLEDIEU-LA-BLOÛÈRE

49450 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES

L'accueil de loisirs est un service de la commune de Beaupréau-en-Mauges. La CAF, la MSA et le Conseil Départemental participent financièrement.

DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE  
**anjou**



santé  
famille  
retraite  
services



ALLOCATIONS  
FAMILIALES